



Facture d'eau enorme suite à fuite

Par **adeline**, le **11/06/2008** à **09:43**

Bonjour,

Les employés sont venu relevé mon compteurs et ont remarqués une fuite d'eau très importante. La consommation est de plus de 1100 m3 par rapport à notre consommation habituelle.

Il s'avère que la fuite provient du robinet qui est située juste après compteur. celle-ci a été installée par la compagnie des eau en aout 2002. Il s'avère que ce robinet s'est complètement détérioré visiblement due à une réaction chimique anormale mais incontrôlable.

La compagnie des eaux nous dit que puisque que la fuite est après compteur, nous devons demandé un dégrevement sur la facture (environ 4000 euros) mais ne reconnait pas sa faute sur le mauvais matériel installé.

Quel recours pouvons avoir désormais ?